

**R 422 – 25.03**

**Résolution du Conseil municipal de Vernier**

relative à l'objet suivant :

**MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTRAPARLEMENTAIRES DE LA LÉGISLATURE 2020 - 2025**

Vu les articles 13 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier ;

vu l'article 29, alinéa 3, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 8, du règlement des contrats de quartier du 26 novembre 2013 ;

vu la résolution R 002 – 20.06, Désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2020 - 2025, du 2 juin 2020 ;

vu la vacance de poste de représentant du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aïre - Le Lignon, et du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine - Balexert / Libellules - Gordon-Bennett ;

sur proposition du groupe MCG ;

le Conseil municipal, par 30 OUI, soit à l'unanimité,

**déclare :**

désigner, pour le restant de la législature 2020-2025 :

- Madame Desiet TEKLE, comme représentante du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aïre – Le Lignon ;
- Mme Samsam NUUR HASAN, comme représentante du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine - Balexert / Libellules - Gordon-Bennett.

